

Cours de chant privés – Laetitia Jéhanno

Modalités et tarifications

Coordonnées de l'élève

- ≙ Nom – Prénom
- ≙ Date de naissance
- ≙ Adresse
- ≙ Code postal - Ville
- ≙ Téléphone
- ≙ Email

Personne à prévenir en cas d'accident

- ≙ Nom - Prénom
- ≙ Adresse
- ≙ Téléphone

CONDITIONS

Lieux des cours : 6 B rue de quineleu, 35000 Rennes

Planning : La saison débute début septembre et se termine fin juillet. Les dates vous sont communiquées par mail.

Les cours privés se déroulent à mon domicile à Rennes du lundi au vendredi.

Je travaille toute l'année, vacances scolaires incluses. Je prend généralement quelques jours de congés à Noël ainsi que 3 ou 4 semaines de congés en été. Mes dates de congés vous seront communiquées en avance, aussi tôt que possible.

Les cours n'ont pas nécessairement besoin d'être fixés à intervalle régulier (ex : tous les mardis à 19H), sauf si l'élève le souhaite. Nous définissons ensemble le planning des cours. Bien entendu, des cours réguliers sont plus efficaces que des cours épisodiques.

Mode de paiement : Tous les règlements peuvent se faire en espèce ou par chèque à l'ordre de : Laetitia Jéhanno.

Facturation : Une facture vous sera remise par email à l'issue du ou des cours de chant.

Annulation/déplacement de cours :

Toute annulation de cours devra être signalée **au minimum 48 heures à l'avance**.

Un cours annulé peut être éventuellement reprogrammé si les disponibilités de chacun le permettent.

Tout cours annulé moins de 48h à l'avance est dû et non remboursé.

Retard : Suite à un retard de l'élève, le cours ne sera pas prolongé et s'arrêtera à l'heure définie au départ.

Aucun retard ne donnera suite à un remboursement partiel ou complet du cours.

TARIFS

Cours unitaire à 35€ de l'heure :

Cours individuel.

Règlement par chèque ou en espèce. Date à définir avec le professeur.

Un chèque de caution de 35€ vous sera demandé. Il ne sera encaissé que dans le cas où un cours est annulé moins de 48h à l'avance (voir paragraphe annulation/déplacement de cours).

Le chèque de caution sera rendu ou sera détruit (à la convenance de l'élève) en fin de saison.

Forfait 10 heures de cours à 330€ :

Règlement par chèque ou en espèce. Dates à définir avec le professeur.

Le forfait est **réservé uniquement aux élèves qui assistent aux cours de façon régulière (une fois par semaine ou tous les quinze jours)**.

Les heures restantes du forfait doivent être utilisées avant mi-juillet.

Tout forfait non terminé avant la fin de la saison ne sera pas reporté à la saison suivante et ne sera pas remboursé.

Si l'élève souhaite arrêter les cours, **tout forfait commencé est dû et ne sera pas remboursé.**

La totalité du paiement restera acquise au professeur.

Toutefois en cas de force majeure ou de problème médical entraînant une impossibilité temporaire ou définitive de suivre les cours, et sur présentation d'un justificatif (ex: certificat médical), les cours de chant qui n'ont pas été dispensés pourront être remboursés.

Un paiement par chèque en plusieurs fois est possible. Les dates d'encaissement seront définies ensemble.

Les conditions d'annulation ou de déplacement de cours s'appliquent également au forfait (voir paragraphe annulation/déplacement de cours).

Cours par Skype 30€ :

Avant le cours, nous ferons un test au préalable afin de vérifier que vous disposez d'une connexion internet stable, et d'une webcam équipée d'une image et d'un son de bonne qualité également.

Le règlement se fait en amont du cours de chant, par virement bancaire, compte Paypal ou chèque par envoi postal.

Les annulations/déplacements des sessions doivent être signalés au minimum 48h à l'avance. Toute session annulée moins de 48h à l'avance est due et non remboursée.

Cours duo à 45€ de l'heure :

Cours pour deux élèves.

Règlement par chèque ou en espèce. Date à définir avec le professeur.

Un chèque de caution de 45€ vous sera demandé. Il ne sera encaissé que dans le cas où un cours est annulé moins de 48h à l'avance (voir paragraphe annulation/déplacement de cours).

Le chèque de caution sera rendu ou sera détruit (à la convenance des élèves) en fin de saison.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepte les conditions.

A, le...../...../.....

Signature